



---

# RAPPORT ACTIVITÉ 2019

*Projet de mandat 2014/2020*

---



# EDITO

2019, une année de projets et de progrès

## Information

Le présent rapport dresse un bilan des actions entreprises en 2019 par la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux au vu des engagements pris par ses élus dans le cadre de leur projet de mandat 2014-2020.

Ce document constitue un outil de référence à l'attention des conseillers communautaires, des conseillers municipaux, des communes, des partenaires institutionnels et des administrés.



Jacques AUZOU

Maire de Boulazac-Isle-Manoire  
Président du Grand Périgueux

**A**u cœur de notre projet, nous avons un engagement : réaliser un puissant programme de travaux pour pallier aux retards du territoire. Par un effort soutenu, constant, l'agglomération a élevé ses investissements de 16M€ en 2015 à 32M€ en 2019 – un niveau record. Sur ces cinq années, 110M€ ont été investis sur notre territoire, au service de nos habitants, en faveur de nos emplois.

Et le résultat est tangible. En 2019, nous avons inauguré une Maison de Santé à Vergt pour une patientèle de 4700 personnes, un Pôle d'Echange Multimodal à la gare de Périgueux où transitent 37 000 voyageurs par an, la crèche Clos-Chassaing où 60 bébés grandissent chaque jour. Parce que cette dynamique ne doit pas faiblir, l'agglomération conduit en parallèle d'autres opérations : un Quartier d'affaires à 800m du centre-ville de Périgueux où sera construit d'ici 2023 le Pôle des services Aliénor, une piscine à Niversac pour 2022, une gendarmerie à Vergt, la régénération des zones commerciales en difficulté... Le Grand Périgueux est un instrument majeur au service d'un aménagement équilibré du territoire, où s'opère la solidarité entre le rural et l'urbain.

L'action sans précédent menée en faveur de la mobilité est emblématique de ce rôle qu'il peut et doit jouer.

Pour anticiper, il a développé depuis trois ans les maillages d'une nouvelle mobilité : parkings relais, restructuration du réseau de bus, circulation d'un Bus à Haut Niveau de Service, Schéma cyclable et location de vélos. Les alternatives à la voiture individuelle, enfin réelles, continueront de se renforcer jusqu'en 2022 avec le TER cadencé reliant Niversac à Mussidan.

En 2019, l'agglomération a consigné ces projets au sein du PLUi. Ce document d'urbanisme, structurant pour les dix prochaines années et partagé à l'échelle des 43 communes, porte notre volonté en matière d'habitat, de mobilité, d'environnement, de transition énergétique.

A l'heure où un mandat s'achève, l'enjeu pour la période qui s'ouvre se résume en peu de mots : adaptation au changement climatique et nouveau modèle de développement. La situation économique et financière n'a, elle, à l'inverse, jamais été aussi incertaine et inquiétante. A l'aube de décisions déterminantes, ce rapport d'activité dresse un bilan des engagements portés par l'agglomération, et rappelle le sens de l'action publique et son utilité concrète et quotidienne pour beaucoup.

Je vous en souhaite une bonne lecture,

Avec nos remerciements à l'ensemble des partenaires :



# SOMMAIRE

## GOUVERNER ENSEMBLE ADAPTER L'ORGANISATION

6



- Carte d'identité ..... 8  
*Une institution large et mobilisatrice*
- Moyens financiers ..... 10  
*Une stratégie budgétaire réfléchie pour se doter du pouvoir d'investir*
- Moyens humains ..... 12  
*Des agents mobilisés au quotidien pour assurer les services publics communautaires*
- Projets d'organisation ..... 14  
*Une administration à la hauteur des ambitions formulées pour notre territoire*

16

## AMÉLIORER LA MOBILITÉ EQUILIBRER LE TERRITOIRE



- 18 ..... Urbanisme ..... 18  
*L'agglomération de 2030 se construit dans les documents stratégiques d'aujourd'hui*
- 20 ..... Mobilité (PERIMOUV') ..... 20  
*Des transports plus efficaces, plus faciles d'accès pour changer les habitudes*
- 23 ..... Numérique ..... 23  
*Opérer une révolution avec la fibre pour abolir la fracture numérique*
- 24 ..... Equipements ..... 24  
*Plus que le maintien, la construction de nouveaux services en milieu rural*

26

## PROMOUVOIR LES TALENTS RENFORCER LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE VALORISER LES PATRIMOINES



- 28 ..... Economie ..... 28  
*Être un moteur pour la vie économique locale et sa dynamique de croissance*
- 30 ..... Enseignement supérieur ..... 30  
*Consolider les liens entre économie et formation, avec l'emploi en ligne de mire*
- 32 ..... Tourisme ..... 32  
*Renforcer l'attractivité, valoriser les patrimoines, fédérer les acteurs*

## CONFORTER LA QUALITÉ DE VIE DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ÊTRE AU SERVICE DE L'HUMAIN

34



- Enfance ..... 36  
*Bâtir et agir pour la génération à venir*
- Habitat ..... 38  
*Des logements adaptés aux besoins des habitants comme aux enjeux de demain*
- Solidarité ..... 40  
*Renforcer la cohésion sociale entre communes, entre quartiers, entre générations*
- Renouveau urbain ..... 42  
*Emploi, services publics, transports : réinvestir des « morceaux de ville » pour une cohésion sociale durable*
- Environnement ..... 44  
*Investir massivement, à la fois vite et durablement, pour protéger nos ressources*
- Loisirs ..... 46  
*Des équipements qui participent de la qualité de vie*



- GOUVERNER ENSEMBLE
- ADAPTER L'ORGANISATION



# CARTE D'IDENTITÉ

Une institution large et mobilisatrice

**2019** est la 1<sup>ère</sup> année, depuis sa création en 2014 à l'issue d'une fusion entre la Communauté d'agglomération Périgourdine et la Communauté de communes Isle-Manoire en Périgord, au cours de laquelle le Grand Périgueux n'a élargi ni son périmètre, ni ses compétences ou presque. La seule en 6 ans ! Les évolutions successives qu'il a connues ont inévitablement marqué son organisation comme le projet de mandat porté par les élus pour le territoire.

## Conseil de Développement

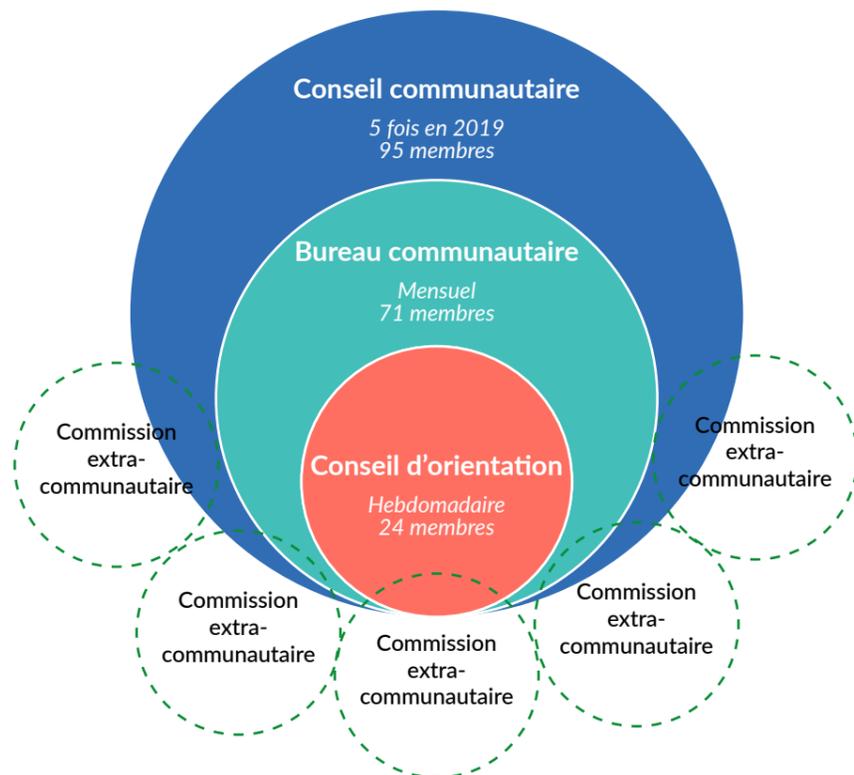
Initié en 2017, le Conseil de Développement du Grand Périgueux permet à près de cinquante personnes dont une trentaine issues de la société civile, du monde associatif et de l'entreprise d'être consultées en amont des décisions stratégiques prises par les élus. Cet espace de concertation a permis notamment à ses membres de se pencher en 2019 sur le PLUi (page 18), le Contrat local de Santé (page 40) et le programme d'aide Amélia 2 (page 38).

## Les instances

Le **Bureau communautaire** élabore la stratégie d'action du Grand Périgueux et débat des dossiers majeurs en amont du Conseil. Il prend également des décisions dans certains domaines précis.

Le **Conseil d'orientation** est une instance informelle d'échange dédiée au suivi des affaires courantes.

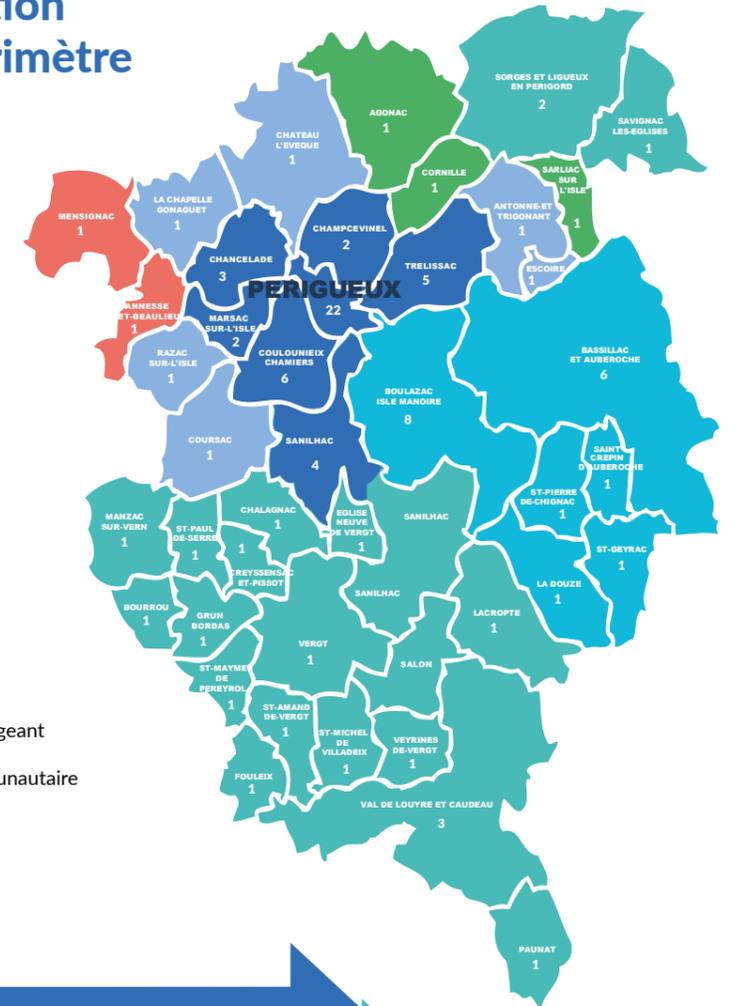
**1 président : Jacques Auzou**  
**15 vice-présidents**  
**29 conseillers délégués**



Les commissions extra-communautaires, ouvertes aux élus municipaux, sont des lieux d'information et de débat sur les projets, sans pouvoir décisionnel, au nombre de 6 :

- Institution et prospective intercommunale
- Economie, emploi
- Aménagement du territoire
- Cohésion sociale
- Environnement
- Cadre de vie

## Evolution du périmètre



- 2000 - 7 communes
- 2002 - 13 communes
- 2012 - 16 communes
- 2013 - 18 communes
- 2014 - 33 communes
- 2017 - 52 communes (43 communes après la création de communes nouvelles)**

«1» Nombre de représentants siégeant pour la commune au Conseil communautaire

## Evolution des compétences de 2014 à 2019



## En chiffres

### LE TERRITOIRE

- 1000** km<sup>2</sup> superficie du Grand Périgueux, soit 1/9 du département de la Dordogne
- 104 000** habitants, soit 1/4 de sa population
- 43** communes, dont certaines sont le fruit de fusions récentes

## Et demain

### DEUX NOUVELLES COMPÉTENCES

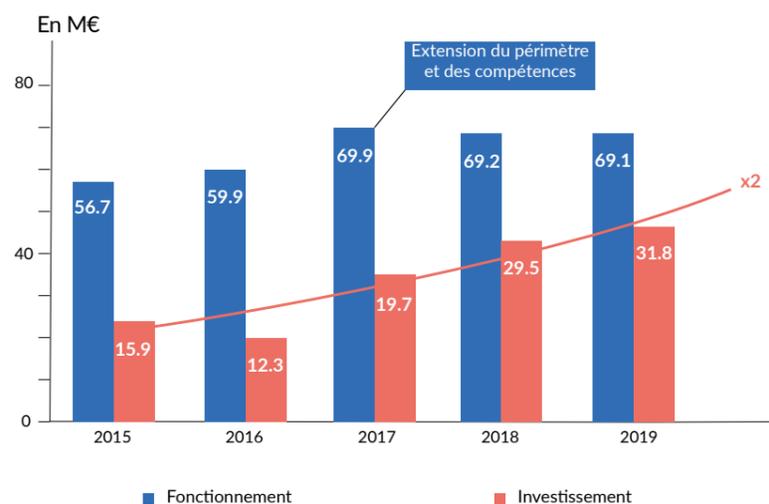
Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, viennent s'ajouter aux prérogatives intercommunautaires l'eau potable, l'assainissement et la gestion de l'eau en milieu urbain faisant de l'agglomération l'interlocuteur privilégié pour tout le cycle de l'eau, et l'entretien des chemins de randonnée.

# MOYENS FINANCIERS

Une stratégie budgétaire réfléchie pour se doter du pouvoir d'investir

**32** M€ investis en 2019, 110M€ depuis 2015 : des sommes massives pour opérer un virage tangible dans les niveaux d'équipement du territoire et de service aux habitants. Réalisés au profit de la dynamique économique locale, ces investissements résultent d'économies de fonctionnement et de restructurations. Le budget du Grand Périgueux est construit avec l'objectif d'un service public toujours plus efficace, où 1€ dépensé est 1€ utile.

## Evolution du budget



## Hausse du niveau d'épargne brute

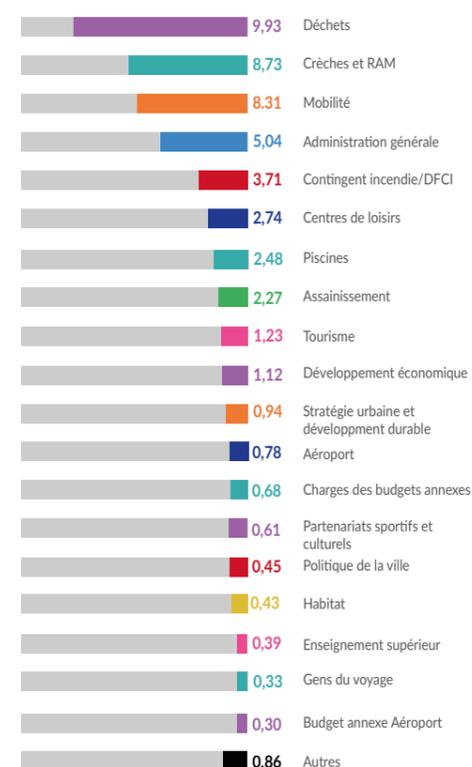
Le taux d'épargne mesure le niveau de l'épargne sur les recettes réelles de fonctionnement. Il est de 14,56% en 2019. Grâce à une stratégie budgétaire volontariste et un plan d'économies, il a augmenté de 16% entre 2014 et 2019.



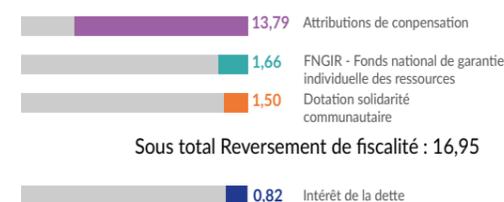
## Les grands projets 2019



## Dépenses de fonctionnement 2019 : 69,1€



Sous total Compétences : 51,33



**Fiscalité : un taux d'imposition maîtrisé +0% sur la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti ou encore la cotisation foncière des entreprises depuis 2015.**

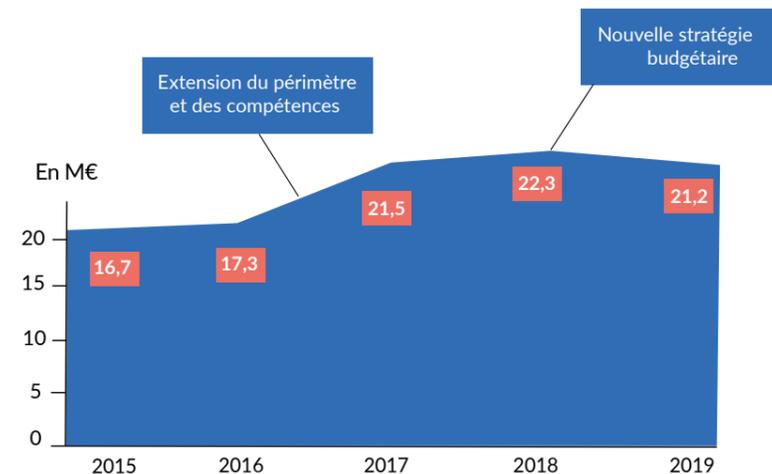
## La mobilité au cœur du projet de mandat

Les 5 politiques ayant bénéficié d'investissements majeurs entre 2015 et 2019



## Gestion attentive de la masse salariale

Avec élargissements et transferts de compétences successifs, une croissance de la masse salariale était inéluctable. Toutefois, le Grand Périgueux a engagé en 2018 et poursuivi en 2019 (-5%) un travail de restructuration pour la maîtriser à périmètre constant.



## Et demain

### LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION, DEUX PARTENAIRES CRUCIAUX

Un Contrat de Projet Territorial 2016-2020 a été signé avec le Département afin de réduire les inégalités d'équipement et d'accès aux services. Il définit 22 opérations prioritaires, comme le Pôle d'Echange Multimodal ou la station d'épuration du Landry, et représente près de 4M€ de subventions.

La Région intervient par le biais des Contrats de Dynamisation et Cohésion à l'échelle du Pays de l'Isle en Périgord dont fait partie le Grand Périgueux. Les projets encouragés grâce à une enveloppe de 5,3M€ sur 3 ans concernent le développement économique, la transition énergétique, la formation, les services et la mobilité.

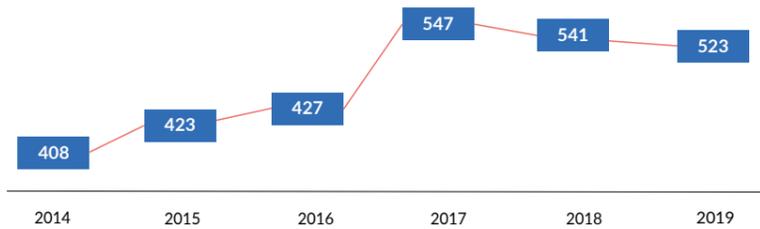


# MOYENS HUMAINS

Des agents mobilisés au quotidien pour assurer les services publics communautaires

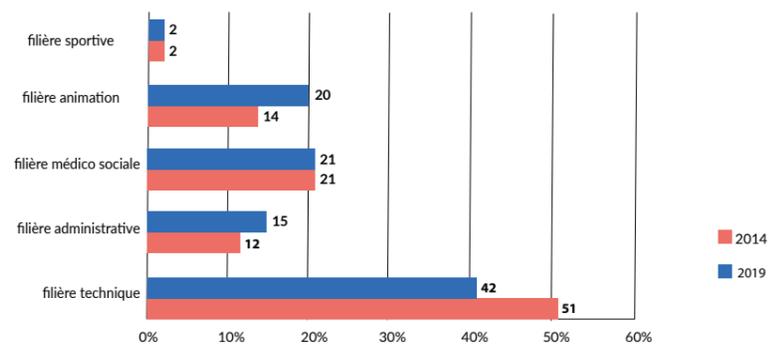
En 2009, l'agglomération comptait 150 agents ; en 2014, 408 ; en 2019, 523. Cette évolution est la conséquence des élargissements successifs de périmètre et de compétences connus par le Grand Périgueux. Pour autant, la collectivité a à cœur de s'organiser et d'optimiser ses ressources tout en demeurant une institution humaine, une institution de proximité : proche des usagers, proche des communes, proche de tous les élus locaux.

## Nombre d'agents au Grand Périgueux

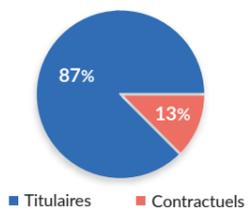


523 agents auxquels s'ajoutent 170 au CIAS, 89 à Péribus, 27 à l'OTI, 18 à la Mission Locale et 6 à la Maison de l'Emploi (en équivalent temps plein).

## Comparaison de la structure par filière 2014/2019

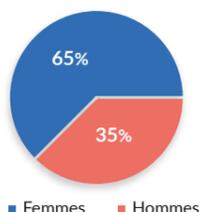


## Statut des agents



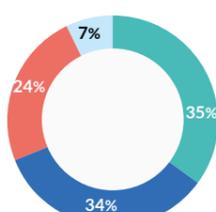
Pour comparaison, la fonction publique territoriale emploie en moyenne à l'échelle nationale 25% de contractuels (chiffres DGAFP 2017).

## Répartition Femmes/Hommes



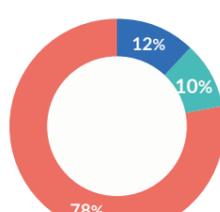
Les femmes sont majoritaires, une tendance qui s'explique par une surreprésentation dans la filière médico-sociale (crèches et centres de loisirs).

## Pyramide des âges



+ de 50 ans  
entre 40 et 50 ans  
entre 30 et 39 ans  
- de 30 ans

## Catégories



Catégorie A  
Catégorie B  
Catégorie C

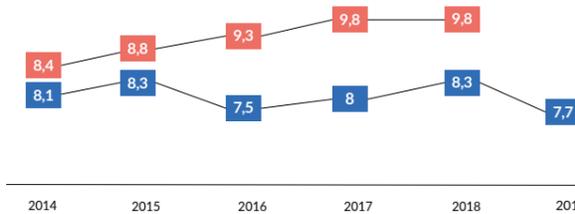


## Un Plan d'Actions pour la qualité de vie au travail

Le Grand Périgueux s'est engagé en 2018 dans une démarche globale d'amélioration de la **qualité de vie au travail**. Celle-ci inclut les **risques psychosociaux** et la **lutte contre les discriminations**. Une enquête a été menée auprès de tous les agents (287 questionnaires, 30 focus groupes ou entretiens). Elle a fait ressortir plusieurs éléments : quels que soient les services, « l'intensité du travail » pose problème, les changements récents (extension du périmètre,

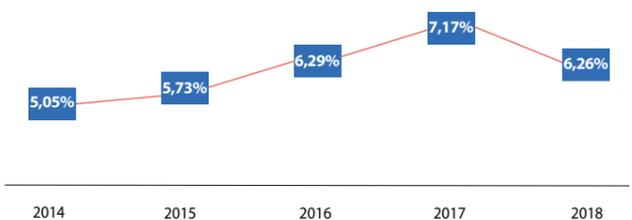
nouvelles compétences) ont déstabilisé les agents. En réponse, un Plan d'Actions de **46 mesures** (400 000€ hors travaux) a été décidé en 2019 visant notamment à développer la reconnaissance, améliorer l'action sociale... avec des propositions très concrètes telles que l'instauration de tickets restaurants ou encore le développement du télétravail. Présenté à l'ensemble des agents, il sera déroulé jusqu'en 2022.

## Evolution de l'absentéisme



■ Taux d'absentéisme compressé au **niveau national** en % (maladie et accident de travail)  
■ Taux d'absentéisme compressé au **Grand Périgueux** en % (maladie et accident de travail)

## Taux d'emploi des travailleurs handicapés



Le Grand Périgueux emploie plus de 6% de travailleurs en situation de handicap par rapport à l'effectif total de ses agents (seuil fixé dans le cadre de l'article L.323-2 du code du travail).

## Evolution du budget dédié à la formation



L'évolution des compétences, la technicité des métiers, les besoins des services nécessitent un recours de plus en plus fréquent aux offres de formation payante (Formation continue obligatoire, Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, logiciels métiers...).

## Et demain

### LA LOI SUR LA TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cette loi du 6 août 2019 vise à « bâtir la fonction publique du XXI<sup>e</sup> siècle, avec plus de souplesse et plus de mobilité ». Pour simplifier le cadre de gestion des agents publics, elle considère de nombreux domaines : réforme des instances de dialogue social, du cadre déontologique, élargissement du recours aux contractuels, mesures facilitant la mobilité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Applicable dès 2021, elle va nécessiter une redéfinition de la politique communautaire en matière de ressources humaines et ce dès 2020 dans le cadre d'un dialogue social.

# PROJETS D'ORGANISATION

Une administration à la hauteur des ambitions formulées pour notre territoire

L'adaptation des ressources et du fonctionnement de l'institution est un parallèle nécessaire à la réussite du projet politique ambitieux porté par les élus pour l'agglomération et ses habitants. Le Grand Périgueux s'est pleinement saisi des problématiques auxquelles les organisations sont aujourd'hui confrontées : transformation numérique, mutualisation, optimisation...

**154 423€ d'économies**  
générées par les groupements d'achats et négociations tarifaires groupés



## Gestion Électronique des Documents

Le Grand Périgueux met en place une Gestion Electronique des Documents (GED). Ce nouvel outil vise à mieux organiser, archiver, partager les documents grâce à une recherche englobant toutes les données, pas simplement les textes. Il porte sur l'ensemble des procédures documentaires puisque la consultation, les circuits de validation et de signature s'en trouvent dématérialisés.

La GED va amener les agents à travailler différemment dès 2020 et cela en particulier au niveau de la gestion du courrier ou du mode projet (travail collaboratif). Vingt sessions de formation ont été organisées fin 2019, pour permettre à 120 agents et cadres de se familiariser à ce grand changement.

## Groupements de commande

Le Grand Périgueux dispose d'un Schéma de mutualisation qui s'est traduit en 2018 par la création d'une mission d'achat public. La démarche d'achats groupés s'est effectuée en trois étapes : la réalisation d'un état des lieux des besoins et des pratiques auprès des 43 communes du territoire ; la

définition des domaines prioritaires selon les enjeux financiers et la maturité des projets ; la programmation des groupements d'achats.

6 groupements de commande ont ainsi été mis en œuvre en 2019 sur des problématiques aussi variées que l'acquisition de défibrillateurs, la reprographie ou les travaux de voirie. Toutes les communes de l'agglomération ont participé à un ou plusieurs de ces groupements.



Le pôle Aliénor sera mutualisé par plusieurs services publics et organisations parapubliques : Grand Périgueux, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Syndicat Mixte du Pays, Cassiopéa, Services de Soins Infirmiers à Domicile, Plateforme Territoriale d'Appui (maison des réseaux de santé, maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer).

L'aménagement d'un Centre des Services techniques - rendu indispensable par la hausse des charges d'entretien issue de l'élargissement du territoire et l'extension des compétences en matière d'eau et d'assainissement - a fait l'objet d'une étude en 2019.

## De nouveaux locaux, incidence collatérale de la croissance de l'institution

Le siège du Grand Périgueux déménagera au sein d'un futur Pôle des Services Mutualisés situé sur un quartier stratégique développé par l'agglomération, le Quartier d'Affaires (page 28). Sur 6000m<sup>2</sup>, ce bâtiment hautement performant sur le plan énergétique et environnemental regroupera le siège, les organes de direction des structures « satellites » (Péribus, Office de Tourisme Intercommunal, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Maison de l'Emploi, Mission Locale), la « Digital Valley » (page 28) ainsi que d'autres services.

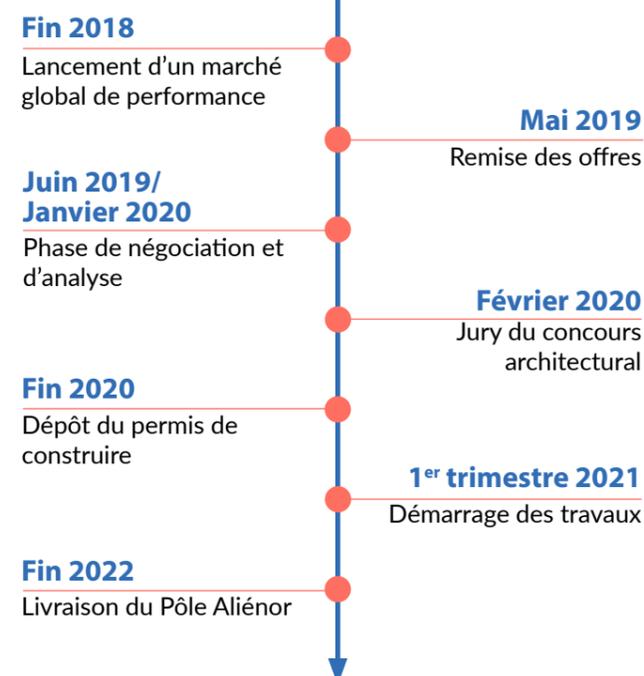
Cette opération se chiffre à 14M€, financée en partie par le produit des ventes (2,3M€) et des contributions étatiques et régionales (2,25M€). Parmi les ventes, celle du siège actuel boulevard Lakanal au commissariat de Périgueux en vue de regrouper les Pompiers, la Police nationale et la Gendarmerie et de créer ainsi un Pôle sécurité.

2019 a constitué une année charnière passée à négocier les offres et affiner les projets en compétition dans le cadre d'un marché global de performance.

Il s'effectuera au 1<sup>er</sup> semestre 2020 dans les bâtiments d'une ancienne imprimerie, propriété de l'agglomération située route d'Atur, à proximité du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Ces locaux qui accueilleront à terme le service Gestion durable du patrimoine ainsi qu'une partie du service assainissement, seront mutualisés avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle.

## TRAVAUX DU PÔLE ALIÉNOR



## Et demain

### L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS LES AGENTS

Aujourd'hui, 280 agents disposent d'un accès à un poste sur les 523 que compte la collectivité. Pour permettre à tous de bénéficier des services internes en ligne tels qu'intranet ou congés (notamment aux agents de la petite enfance et de l'enfance), des bornes internet seront installées.

Des formations pour ceux les plus éloignés de l'informatique seront proposées dans le cadre du Plan Qualité de Vie au Travail et Lutte contre les Discriminations (page 13).

Enfin, en parallèle, de nouveaux services seront développés : coffres-forts électroniques, gestion des formations...



- AMÉLIORER LA MOBILITÉ
- ÉQUILIBRER LE TERRITOIRE

# URBANISME

L'agglomération de 2030 se construit dans les documents stratégiques d'aujourd'hui

**E**n 2015, le Grand Périgueux est devenu compétent en matière de planification de l'urbanisme. Ses élus ont travaillé à traduire leur projet politique en un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : un document structurant, ambitieux et partagé à l'échelle du territoire. Moins emblématique mais tout aussi crucial pour l'avenir, l'agglomération s'est également dotée en 2019 d'un Plan Climat Air Energie (PCAET).

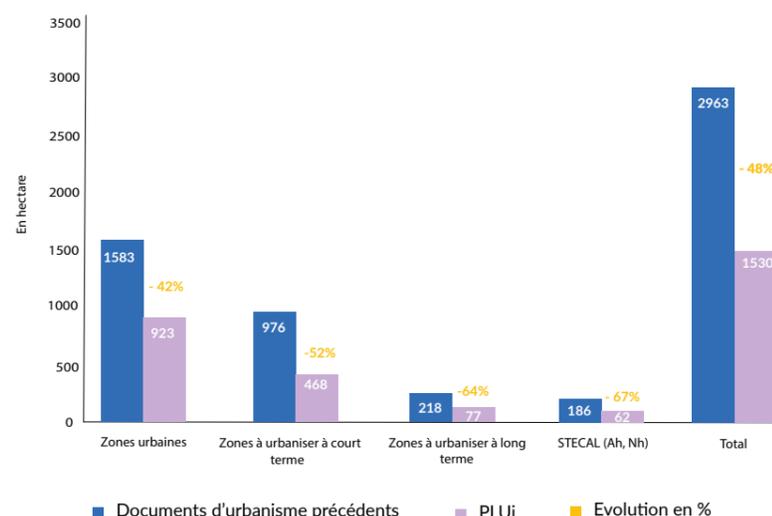
## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : adopté !

Le 19 décembre 2019, les élus du Grand Périgueux approuvaient un PLUi qui unifie et définit pour les douze prochaines années le droit des sols sur l'ensemble du territoire. Dit de facteurs 5, ce document transversal intègre les cinq problématiques de l'habitat avec le PLH<sup>1</sup> (page 38), des déplacements avec le PDU<sup>2</sup> (page 20), du patrimoine et des paysages, des trames bleue et verte et enfin de la transition énergétique avec le PCAET (voir ci-contre).

Le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement... Tout ce qui le compose vise à répondre à trois objectifs clairs :

- 1 Conforter le Grand Périgueux dans son rôle de pôle d'équilibre structurant à l'échelle régionale ;
- 2 Structurer son développement autour d'équilibres territoriaux ;
- 3 Maîtriser et intégrer le développement du Grand Périgueux.

## Evolution des surfaces urbanisables



## Orientations fixées pour le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

En parallèle de l'élaboration du PLUi, un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) se construit depuis 2017 à l'échelle du Pays de l'Isle en Périgord, dont fait partie le Grand Périgueux. Outil de planification, il vise à coordonner sur ce territoire les politiques urbanistique, touristique ou encore environnementale des quatre intercommunalités qui le

composent. Après une phase de diagnostic qui a servi de base au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), a été rédigé en 2019 un Document d'Orientations et d'Objectifs avec lequel le PLUi du Grand Périgueux est compatible. La finalisation du SCOT est prévue pour la fin 2020.

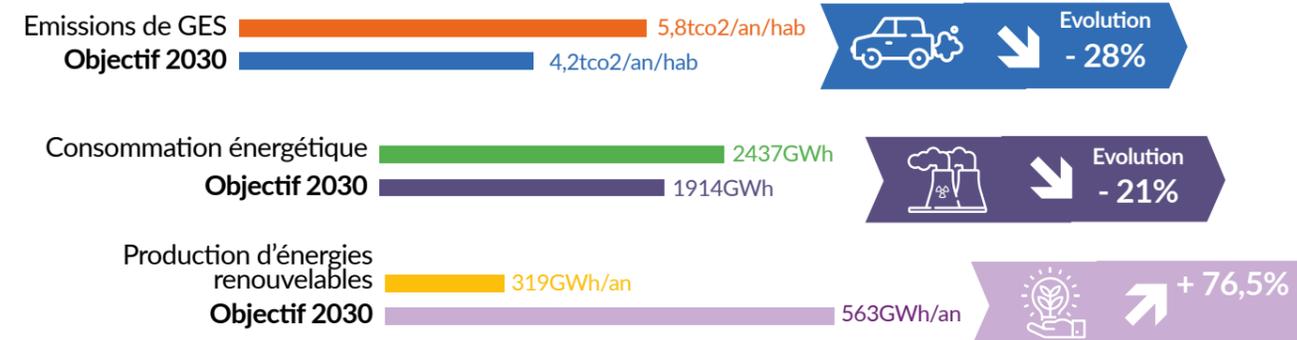
## S'organiser contre le dérèglement climatique !

Le Grand Périgueux a approuvé le 28 novembre 2019 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Face au changement climatique, ce document stratégique détaille un plan d'actions concrètes établi sur 6 ans pour :

limiter les consommations énergétiques, réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), développer les énergies renouvelables, préserver la qualité de l'air. L'élaboration du PCAET a été menée à travers une démarche transversale et

partenariale (partenaires publics et privés), portée par le Syndicat d'Energies de la Dordogne (SDE24). Son succès repose tout autant sur la mobilisation de tous les acteurs.

## Objectifs à l'horizon 2030 du Grand Périgueux



## En chiffres

### LA MÉTHODOLOGIE DU PLUi

- 3** ans de travail, de 2017 à 2019
- 300** réunions avec les élus
- 35** rencontres publiques avec les habitants
- 1200** observations recueillies dans le cadre de l'enquête publique = un PLUi adopté à l'unanimité !

## Et demain

### APRÈS LE PLUi, LE RLPI !

Pour protéger le cadre de vie, le patrimoine, les paysages, le Grand Périgueux doit élaborer un Règlement Local de Publicité à l'échelle intercommunale (RLPI). Ce travail qui vise à unifier les règles d'implantation et de formats de la publicité sur les domaines public et privé, sera lancé en 2020 avec un objectif d'adoption par le Conseil communautaire en 2022.



# MOBILITÉ

Des transports plus efficaces, plus faciles d'accès pour changer les habitudes

La mobilité est LE projet majeur de la mandature qui s'achève et, indépendamment des efforts ambitieux déjà réalisés, elle le restera encore dans les années à venir. Le 19 décembre 2019, les élus ont adopté un Plan de Déplacement Urbain pour la période 2020-2030, suite du Plan de Déplacement Global voté en 2016 qui prévoyait déjà plus de 50M€ d'investissement. L'objectif demeure le même : une mobilité plus vertueuse pour l'environnement.

## Un réseau adapté aux déplacements d'aujourd'hui



### Restructuration réseau

3 septembre 2018

- 4 pôles centraux (Tourny, Place du 8 Mai, Centre de la Communication, PEM),
- 7 lignes « express » depuis les parkings relais vers les principaux sites d'emplois de Périgueux,
- 4 lignes de quartier pour un maillage de proximité, complétées par une navette de centre-ville,
- 11 lignes de rabattement, essentiellement à destination des scolaires,
- un transport à la demande Telobus + extension de l'HandiBus aux 43 communes.

Cette restructuration s'est accompagnée d'une refonte des tarifs, avec notamment la réduction de 40% du Pass mensuel ou encore la mise en place de la gratuité pour les voyageurs les plus modestes.



### L'inauguration du Pôle d'échange multimodal (PEM)

4 juillet 2019

Au cœur de ce réseau de bus, le Grand Périgueux a aménagé un carrefour interconnectant tous les modes de transport : train, vélo, bus, à pied.

Situé derrière la gare de Périgueux, à l'entrée du Quartier d'affaires (page 29), cet aménagement qualitatif représente un investissement de près de 3M€ ayant bénéficié de subventions à hauteur de 70%.

Il ne s'agit pourtant que d'une première étape ! A l'automne 2020 démarrera une nouvelle phase de travaux pour reconstruire la passerelle reliant le PEM à la gare, rénover le parvis de celle-ci et rendre l'ensemble des quais SNCF accessibles.

Le montant du projet s'élèvera à 9,8M€.

G. Peiro, Président du Conseil Départemental de la Dordogne ; S. Lambert, Directeur SNCF, Gares et Connexion Nouvelle Aquitaine ; F. Perissat, Préfet de la Dordogne ; J. Auzou, Président du Grand Périgueux, J.F. Larenaudie, vice-président du Grand Périgueux en charge des déplacements, C. Faure, Présidente de Péribus et J. Emon, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ont inauguré le 4 juillet 2019 le Pôle d'Echange Multimodal.



### Une modernisation des bus et des arrêts

De 2014 à 2019, le Grand Périgueux a renouvelé 50% de sa flotte de bus avec des véhicules accessibles respectant les dernières réglementations environnementales. En 2019, une grande partie des bus achetés étaient hybrides.

En parallèle, une quarantaine d'arrêts ont été aménagés pour être accessibles, dont 11 en 2019.

Autre nouveauté, les bornes d'information voyageurs et la vidéosurveillance dans les bus arrivent : commandées en 2019, elles seront installées en 2020.

### L'arrivée d'un Bus à Haut Niveau de Service

Pour offrir un gain de temps aux voyageurs et inciter les automobilistes à se tourner vers les transports en commun, le Grand Périgueux aménage voiries et carrefours afin de faire circuler un Bus à Haut Niveau de Service de Coulounieix Chamiers à Boulazac Isle Manoire. Une opération de 9M€.

Septembre 2018

Mise en service du tronçon Place de Francheville / carrefour Magot (Périgueux).

Avril 2018

Mise en service du tronçon boulevard du Maréchal Juin / Rond-point des Poissons (Périgueux).

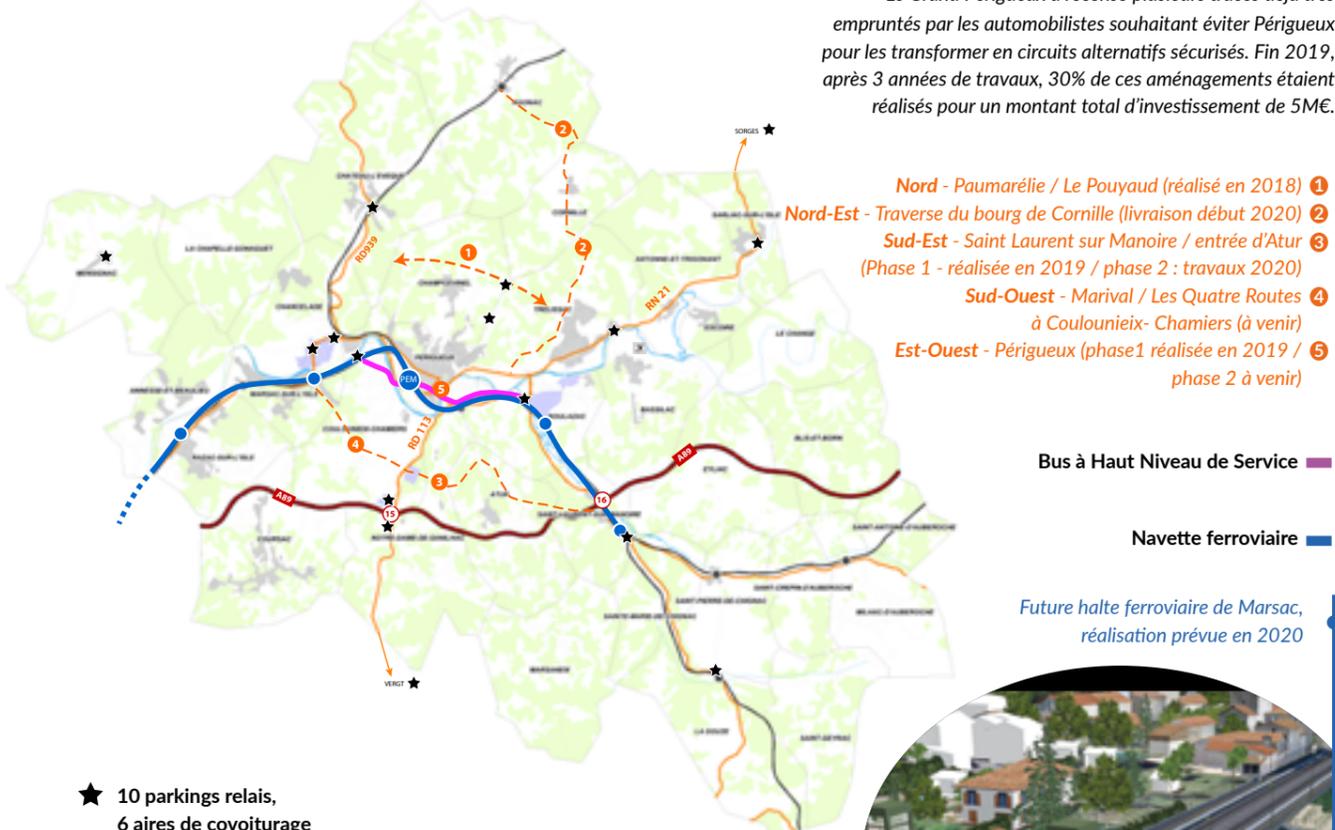


Novembre 2018

Mise en service du tronçon Mériller / Rond-point des Pyramides (Coulounieix Chamiers).

## Des chantiers pour désengorger le cœur de l'agglomération

**5 Itinéraires alternatifs pour contourner la ville**  
Le Grand Périgueux a recensé plusieurs tracés déjà très empruntés par les automobilistes souhaitant éviter Périgueux pour les transformer en circuits alternatifs sécurisés. Fin 2019, après 3 années de travaux, 30% de ces aménagements étaient réalisés pour un montant total d'investissement de 5M€.



★ 10 parkings relais,  
6 aires de covoiturage  
Pour capter au maximum et le plus en amont possible les flux des voitures venant de l'extérieur de la ville et encourager le report modal, en particulier pour les déplacements domicile-travail, le Grand Périgueux développe depuis 2017 des parkings-relais en périphérie : 2 sont venus s'ajouter en 2019.

### En chiffres

#### LES TRANSPORTS SCOLAIRES

**1500** enfants emmenés à l'école chaque jour

**500** arrêts pour être au plus proche

**45** circuits

**1** M€ le coût de ce service public

### Et demain

#### LA NAVETTE FERROVIAIRE BIENTÔT EN GARE !

Dans le cadre du Contrat d'Axe de la Vallée de l'Isle signé en 2018, les acteurs du territoire dont la SNCF et la Région Nouvelle-Aquitaine, se sont engagés pour redynamiser l'offre ferroviaire. Au cœur de cette décision : la mise en service d'une navette qui reliera d'ici 2022 Mussidan à Niversac avec 1 train toutes les 30 minutes en heure de pointe. Le Grand Périgueux mise sur le TER pour désengorger Périgueux et ses proches communes. Cofinancés par la Région et l'Agglomération, les travaux ont démarré en 2019 par l'aménagement du parvis de la halte ferroviaire de Niversac avant de se poursuivre en 2020 sur Boulazac et Razac sur l'Isle.



## NUMÉRIQUE

Opérer une révolution avec la fibre pour abolir la fracture numérique

Connecter le territoire est une des clés pour réussir un développement équilibré au cœur duquel les campagnes ont toute leur place. L'arrivée de la fibre constitue un levier indispensable pour l'attractivité territoriale, économique et touristique du Grand Périgueux.

Pour les élus du Grand Périgueux, l'enjeu est de permettre à tous et partout d'accéder aux usages numériques dans tous les domaines du quotidien : santé, éducation, services. Ils n'ont eu de cesse au cours de ces dernières années de se mobiliser pour l'aménagement numérique de l'agglomération. Résultat, les travaux ont commencé en 2017 sous l'égide du Syndicat départemental Périgord Numérique.

### Etapes du déploiement

Pour raccorder un logement à la fibre, les travaux se découpent en 3 étapes :

- 1 Poser des armoires un peu partout sur le territoire
- 2 Tirer la fibre dans l'ensemble des rues
- 3 Installer des prises raccordables auxquelles les particuliers pourront connecter leur habitation (en choisissant un opérateur internet)

### Le déploiement de la fibre s'organise en fonction du secteur



● Un secteur d'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) où Orange a été désigné opérateur unique.

A Périgueux - 24 808 adresses concernées : à 85%, la fibre est installée dans la rue et, pour 37%, la prise pour raccorder le logement est installée (soit 9200 logements raccordables)

A Trélissac - 4 551 adresses concernées : à 98%, la fibre est installée dans la rue et, pour 55%, la prise pour raccorder le logement est installée (soit 2500 logements raccordables)

A Coulounieix-Chamiers - 5 114 identifiés : à 86%, la fibre est installée dans la rue et, pour 31%, la prise pour raccorder le logement est installée (soit 1600 logements raccordables)

● Un secteur géré par le Syndicat Mixte Périgord Numérique, composé de la Région, du Département, du Syndicat Départemental d'Énergie de la Dordogne, et des communautés de communes et d'agglomérations de Dordogne.

■ Phase 1 - aménagement réalisé d'ici fin 2020  
En cours de travaux en 2019 sur Agonac, Cornille et Boulazac Isle Manoire

■ Phase 2 - Aménagement réalisé d'ici 2025

● NRO (Noeud de Raccordement Optique)

### Et demain

#### COUVERTURE INTÉGRALE D'ICI 2025

Les deux opérateurs se sont engagés sur un calendrier. Fin 2020, tous les habitants de la zone AMII devraient être raccordables dans le cadre du contrat entre Orange et l'Etat. Puis fin 2025, la fibre sera disponible devant chaque logement pour tout le reste du territoire piloté par Périgord Numérique.



# EQUIPEMENTS

Plus que le maintien, la construction de nouveaux services en milieu rural

**A**ttaché à la ruralité, Le Grand Périgueux construit et aide à construire des équipements publics aux quatre coins de l'agglomération. Il a aussi mis en oeuvre différents dispositifs pour préserver l'attractivité commerciale et médicale de ses villages.

## 3 gymnases réalisés à la campagne



Dans un double objectif de solidarité territoriale et de développement du lien social, les élus ont souhaité permettre aux habitants les plus éloignés du centre, de bénéficier de 4 gymnases de 1500m<sup>2</sup> avec tribunes et dojo.

## Un 4<sup>e</sup> multiple rural à Lacropte

En 2019, pour maintenir le dernier commerce à Lacropte et préserver l'attractivité commerciale de ce village, le Grand Périgueux a acheté un bâtiment d'une surface de 70m<sup>2</sup> attenant, en vue de le démolir. Une extension y sera construite pour créer un multiple rural de proximité, avec bar, restaurant, débit de tabac, presse, gaz, jeux.

Un fonds d'aide existe également au Grand Périgueux pour ces opérations de création, d'extension ou de regroupement de commerces ou d'artisanat de proximité. Créé en 2016 pour préserver l'offre de services en zone carencée, il a permis d'accompagner les communes de Château-l'Évêque, Sorges et Ligueux en Périgord, Savignac Les Eglises.

## Démographie médicale : un nouveau fond de concours

Le 19 décembre 2019, afin de préserver et développer l'offre de santé sur tout le territoire. L'Agglomération a modifié son intérêt communautaire et lancé un dispositif de soutien financier pour permettre aux communes de réaliser des équipements attractifs à destination des professionnels médicaux.

Création, extension, regroupement de centres de santé, aménagement de lieux d'accueil pour les praticiens... Ces opérations pourront être aidées

### Des dispositifs de solidarité

Au-delà des actions menées en propre et des fonds de concours thématiques, le Grand Périgueux a assuré à chaque commune un Fond de concours de 45 000€ pour conduire le projet qu'elle souhaitait au cours du mandat. L'Agglomération leur reverse également une partie de la fiscalité perçue à travers une Dotation de Solidarité Communautaire, 1,5M€ chaque année. A l'échelle nationale enfin, le Fond de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) opère une solidarité entre territoires : sa part communale s'élevait à 1,56M€ en 2019.

## Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt

Cet équipement structurant pour le pays Vernois a été inauguré en 2019. Envisagé dès 2012 par les praticiens et les élus locaux, il répond à plusieurs problématiques rurales : vieillissement et précarité de la population, risque de désertification médicale, besoin d'un service de santé de proximité exprimé par les habitants.

Ce lieu innovant de 1000m<sup>2</sup>, situé en centre-bourg de Vergt, accueille vingt professionnels de santé et un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SIAD). Il couvre ainsi une patientèle de 4700 personnes ! Labellisée « Maison de Santé Pluridisciplinaire » par l'Agence Régionale de Santé, cette réalisation a bénéficié de 37% de subventions publiques.



L'inauguration de la Maison Pluridisciplinaire de Vergt s'est déroulée le 2 février 2019, en présence de professionnels de santé et de nombreux élus et responsables de l'Etat, de la Région, du Département, du Grand Périgueux.

## En chiffres

### LE CONTRAT DE RURALITÉ

- 1** outil stratégique pour coordonner aide de l'Etat et projets des élus locaux
- 3** partenaires : l'Etat, le Grand Périgueux, le Département de la Dordogne
- 2017** /2020 des engagements pluriannuels pour la qualité de vie du territoire rural
- 1,3** M€ pour la Dordogne en 2019 dont 700 000€ pour la piscine de Niversac

## Et demain

### ETUDE DE LA GENDARMERIE

Le Grand Périgueux va prendre en charge la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Vergt – la caserne actuelle, propriété de la commune depuis les années 70, étant obsolète. La future gendarmerie de 120m<sup>2</sup> disposera de locaux techniques de 90m<sup>2</sup> et de 5 logements. L'étude de ce nouveau projet démarrera en 2020, pour une mise en service en 2022. Ce projet est estimé à 2M€ HT.



- **PROMOUVOIR LES TALENTS**
- **RENFORCER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE**
- **VALORISER LES PATRIMOINES**





# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consolider les liens entre économie et formation, avec l'emploi en ligne de mire

L'emploi est au cœur des préoccupations du Grand Périgueux. Outre les aides aux entreprises, l'agglomération dispose d'un autre atout formidable pour l'encourager : son appareil de formation, organisé autour du Campus universitaire de Périgueux et du Pôle de Formation Professionnelle de Boulazac Isle Manoire. Le Grand Périgueux avait fait du renforcement de ces deux pôles une priorité, engagement tenu...



J. Auzou, Président du Grand Périgueux ; A. Viollet, Directrice régionale adjointe de la Caisse des dépôts - Banque des Territoires ; A. Rousset, Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; F. Perissat, Préfet de la Dordogne ; C. Fauvel, Président de la CCI Dordogne et D. Gouraud, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Dordogne ont inauguré le 6 décembre 2019 le Campus de la Formation Professionnelle à Boulazac Isle Manoire.

## Campus de la Formation Professionnelle : 25M€ d'investis

Fin 2019, ont été inaugurés les travaux de modernisation du Campus de la Formation Professionnelle, situé à Boulazac Isle Manoire. Ce site, retenu en 2013 dans le cadre du Programmed'Investissement d'Avenir lancé par l'Etat, a bénéficié d'un investissement de 25M€. Défendu par l'agglomération, la Région Nouvelle Aquitaine et les chambres

consulaires, le projet a permis la construction de **deux résidences hôtelières et l'agrandissement des lieux de formations**. Unique en France, ce Campus offre un choix de cinquante diplômes, permettant à 1500 jeunes de se former à une trentaine de métiers. Le Grand Périgueux a lancé en parallèle une étude pour accroître encore

l'attractivité de ce site par un **nouvel aménagement urbain** : changement de circulation, mobilité douce, fermeture de voirie permettront de sécuriser complètement le Campus et de renforcer l'unité du lieu. Le futur chantier bénéficiera du soutien de l'Etat, de la Région, du Département, de la ville de Boulazac Isle Manoire et des Chambres consulaires.



Le Campus Périgord, un campus toujours mieux connecté grâce à un programme sur les réseaux et les équipements portés par le syndicat Périgord Numérique et dont le Grand Périgueux est membre.

## L'agrandissement du Campus Périgord sur les rails

Au-delà des 400 000€ qu'il verse par an pour le fonctionnement du site universitaire de la Grenadière, le Grand Périgueux participe à hauteur de 850 000€ au projet de réhabilitation et d'agrandissement de ce Campus (inscrit pour un montant total de 5,4M€ au contrat Plan Etat Région 2015-2020). D'ici 2021, ce programme permettra d'accueillir sur plus de 5000m<sup>2</sup> de surface réhabilitée et près de 1000m<sup>2</sup> de surface créée l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers**

(IFSI) et l'**Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)**, sur ce site déjà utilisé par l'Institut de Droit et d'Economie, l'Ecole de Professorat et de l'Education (ESPE) et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). Autre projet, l'agglomération va soutenir la création d'un laboratoire pour la réutilisation des déchets agroalimentaires : la Plateforme Alimentaire Technologique Innovante de Dordogne, portée par le département de Génie Biologique.

## Développer l'offre de formation en lien étroit avec les besoins locaux

Pour devenir dentiste, les étudiants consacrent leur sixième année aux stages d'initiation à la vie professionnelle auprès d'un chirurgien-dentiste. Afin de faire connaître l'agglomération et donner envie aux jeunes de venir s'y installer, le Grand Périgueux a décidé de créer au sein du Centre Hospitalier de Périgueux, une **activité de cabinet dentaire** et investit 50 000€ en 2017 pour son aménagement. Cette installation de deux fauteuils permet

d'accueillir quatre étudiants en moyenne chaque année. Autre exemple : Le projet Digital Valley (page 28) a fait émerger un besoin des entreprises dans le secteur du numérique et plus précisément de l'analyse de données. Ce constat a ouvert sur la création d'une **licence professionnelle Développeur Big Data** à l'IUT de Périgueux en septembre 2019.

### Soigner l'accueil !

Toujours dans un souci de promotion du territoire, le Grand Périgueux organise deux fois par an depuis 2018, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, une soirée d'accueil des internes en médecine en stage pour 6 mois ici. Avec le Département de la Dordogne, il leur propose également des bourses au logement.

### En chiffres

UN NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN HAUSSE

**3 300**

étudiants et apprentis sur le territoire en 2019

**1300 => 1700**

étudiants d'ici 2021 sur le Campus Périgord grâce à son réaménagement

**1000 => 1500**

étudiants sur le Campus de la Formation Professionnelle

### Et demain

LA FAC DE MÉDECINE... DEPUIS PÉRIGUEUX !

Le Campus Périgord accueillera à la rentrée 2020 le parcours spécifique santé (PASS) pour devenir médecin, chirurgien, sage-femme, pharmacien... Au service des jeunes Périgourdins, ce projet soutenu par la Région bénéficie de l'appui du Département, du Grand Périgueux, de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et des professionnels de santé.

**70 étudiants pourront suivre les enseignements de 1<sup>ère</sup> année de la faculté de médecine de Bordeaux à Périgueux grâce à des salles immersives.**



# TOURISME

Renforcer l'attractivité, valoriser les patrimoines, fédérer les acteurs

Depuis 2017, le Grand Périgueux exerce une nouvelle compétence « la promotion du tourisme » ; mais dès la rédaction de son projet de mandat 2014-2020, il inscrivait sa volonté de développer ce secteur au service de la valorisation du patrimoine et du développement économique.

A présent, son territoire doté d'un indéniable potentiel touristique dispose des outils organisationnels indispensables pour l'exploiter demain à sa juste valeur.

## Un EPIC pour une politique intégrée et cohérente

Le statut de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) du Grand Périgueux a évolué le 1<sup>er</sup> janvier 2019, passant d'une association à un Etablissement Public à Intérêt Industriel et Commercial. Ce choix vise à renforcer la cohérence de l'action intercommunale et la sécurité juridique des délégations de gestion confiées à l'Office du tourisme.

## De grands événements, vecteurs d'image

Grâce à un règlement d'aide repensé en 2017, le Grand Périgueux soutient financièrement les manifestations culturelles et sportives qui contribuent de par leurs retombées médiatiques au rayonnement de l'agglomération à une échelle régionale, nationale, voire internationale. Mimos, le Festival Musique en Sol, la Golden League de Handball féminin... En 2019, l'agglomération a ainsi tissé

En charge de la promotion du tourisme, de la gestion des équipements communautaires à vocation touristique, de la mise en œuvre de la stratégie touristique, le nouvel EPIC de l'Office de tourisme a disposé en 2019 d'un budget de 1,3M€.

des partenariats avec plus d'une vingtaine d'événements. Des partenariats d'image sont également travaillés avec les grands clubs sportifs jouant à un niveau national (rugby, football, basket...) ou des sportifs de haut niveau susceptibles de porter les couleurs de Périgueux sur des compétitions mondiales, aux Jeux Olympiques notamment.

## Des équipements touristiques en évolution

Quatre équipements touristiques appartiennent au Grand Périgueux. Pour trois d'entre eux, la gestion a été confiée à l'Office du Tourisme Intercommunal :

- la base de loisirs de Neufont dont le réaménagement se poursuit (page 46),
- le Maquis de Durestal à Cendrieux,

- l'écomusée de la truffe à Sorges et Ligueux en Périgord. Une étude est lancée pour transformer ce haut lieu du diamant noir avec différents partenaires tels que l'Institut du Goût, la section génie biologique de l'IUT, la Fédération Départementale des Trufficulteurs et la Chambre d'agriculture.

Le 4<sup>e</sup> site est le Village Vacances de France de Sorges et Ligueux, en location auprès de l'association du même nom. Pour maintenir son attractivité, le choix a été fait en 2019 de le doter de terrains de tennis et de pelote basque.

## Destination Vallée de l'Isle, Vallée de la Dronne



Le Chai de Lardimalie – ce musée du vin situé à Saint-Pierre de Chignac sera géré en 2021 par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Inscrit aux Monuments Historiques, il pourrait abriter à l'avenir un centre national de ressources dédié aux Maquis. L'OTI est candidat pour ce projet, validé par le musée de la Résistance nationale.

## Une dynamique élargie à l'échelle de la destination

Pour définir les actions à mener et les rendre lisibles, l'agglomération s'appuie sur le Schéma de Développement Touristique 2018-2028. Plusieurs priorités y sont fixées : offre, équipements, accueil, acteurs autour d'une marque de territoire...

Dans ce cadre, l'Office de Tourisme du Grand Périgueux travaille avec ceux des communautés de communes voisines à l'échelle de la destination « Vallée de l'Isle, Vallée de la Dronne ». Ensemble, ces territoires ont candidaté en 2019 à l'appel à projets

**NOTT** (Nouvelle Organisation Touristique Territoriale) lancé par la région Nouvelle Aquitaine. Retenus, ils vont mutualiser leurs outils de promotion ou encore se coordonner sur la transformation numérique des services touristiques.

### En chiffres

#### UN SECTEUR STRATÉGIQUE

**82 M€**, les retombées économiques du tourisme sur le Grand Périgueux en 2019

**11,17 %** des retombées départementales

**4 bureaux** de tourisme

**143 000 visiteurs** dans les bureaux et sites gérés par l'OTI

**221 hébergeurs, restaurateurs et sites** adhérents de l'OTI

### Et demain

#### UN APPEL À PROJETS POUR DENSIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE

A compter de 2020, tous les deux ans, les communes et les acteurs privés développant des équipements touristiques ou de loisirs pourront répondre à un appel à projets lancé par le Grand Périgueux.

Les initiatives contribuant à la compétitivité du territoire de par leur originalité, qualité ou publics, seront financièrement encouragées, d'autant plus si elles correspondent aux priorités du Schéma de développement touristique (gastronomie, patrimoine, itinérance douce/de pleine nature).

Ces aides pourront atteindre 100 000€.



- 
- CONFORTER LA QUALITÉ DE VIE
  - DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS
  - ÊTRE AU SERVICE DE L'HUMAIN
-



# ENFANCE

Bâtir et agir pour la génération à venir

Déjà mobilisé pour offrir des modes de garde aux enfants de 0 à 3 ans, le Grand Périgueux s'est engagé en cours de mandat sur l'accueil des plus grands, en prenant la gestion de 13 centres de loisirs. Que chaque parent puisse trouver une solution de garde qui lui convienne et que chaque enfant puisse s'y épanouir, y grandir au contact des autres, voilà le sens des actions développées tout au long de l'année par l'Agglomération.

## Clos Chassaing : une nouvelle crèche à Périgueux

Pour continuer d'accueillir 60 enfants dans une crèche située en centre-ville de Périgueux, les élus ont décidé de reconstruire la crèche Mercier sur un terrain de 3000m<sup>2</sup>, situé à proximité d'équipements d'enseignement.

Ouverte aux familles depuis l'automne 2019, la nouvelle crèche - dénommée Clos Chassaing, du nom du quartier - s'appuie sur un projet pédagogique permettant de favoriser la libre circulation, le respect et l'éveil.

Le bâtiment de 2000m<sup>2</sup> a nécessité un investissement de 3,4M€. Il est composé de deux niveaux superposés, l'étage étant organisé en « petites maisons » articulées entre elles, avec quatre patios et une grande salle de motricité.

Le label HPE-BEPOS-Effinergie lui garantit un fonctionnement à énergie positive et une qualité d'usage (air, acoustique...).

*Des opérations de rénovation sont prévues sur d'autres crèches : celle du Gour-de-l'Arche notamment, celle des Arènes ensuite.*

## La crèche de Mensignac fait peau neuve

Autre projet inscrit dans le Plan Crèches engagé par l'agglomération en 2016 : la rénovation de la crèche Bébé Club, à Mensignac. Le Grand Périgueux y a investi 300 000€.

Débutés en septembre 2019, les travaux ont consisté à démolir la véranda et créer une extension afin de réorganiser l'ensemble de l'espace.

6 mois plus tard, les 20 petits pensionnaires qu'elle accueille quotidiennement, ont pu intégrer une crèche plus fonctionnelle, mieux adaptée à leurs besoins.

## Un accueil toujours plus sain !

Pour limiter les risques dus à l'utilisation de produits ménagers, les élus ont opté pour le nettoyage sain. Les outils ? Microfibres, savon noir d'origine naturelle et vinaigre blanc. L'expérimentation tentée en 2017 sur 3 sites pilotes s'est généralisée en 2018 et concerne à présent toutes les crèches du Grand Périgueux.

200 agents ont été sensibilisés à cette démarche, et plus largement aussi familles et assistants maternels.

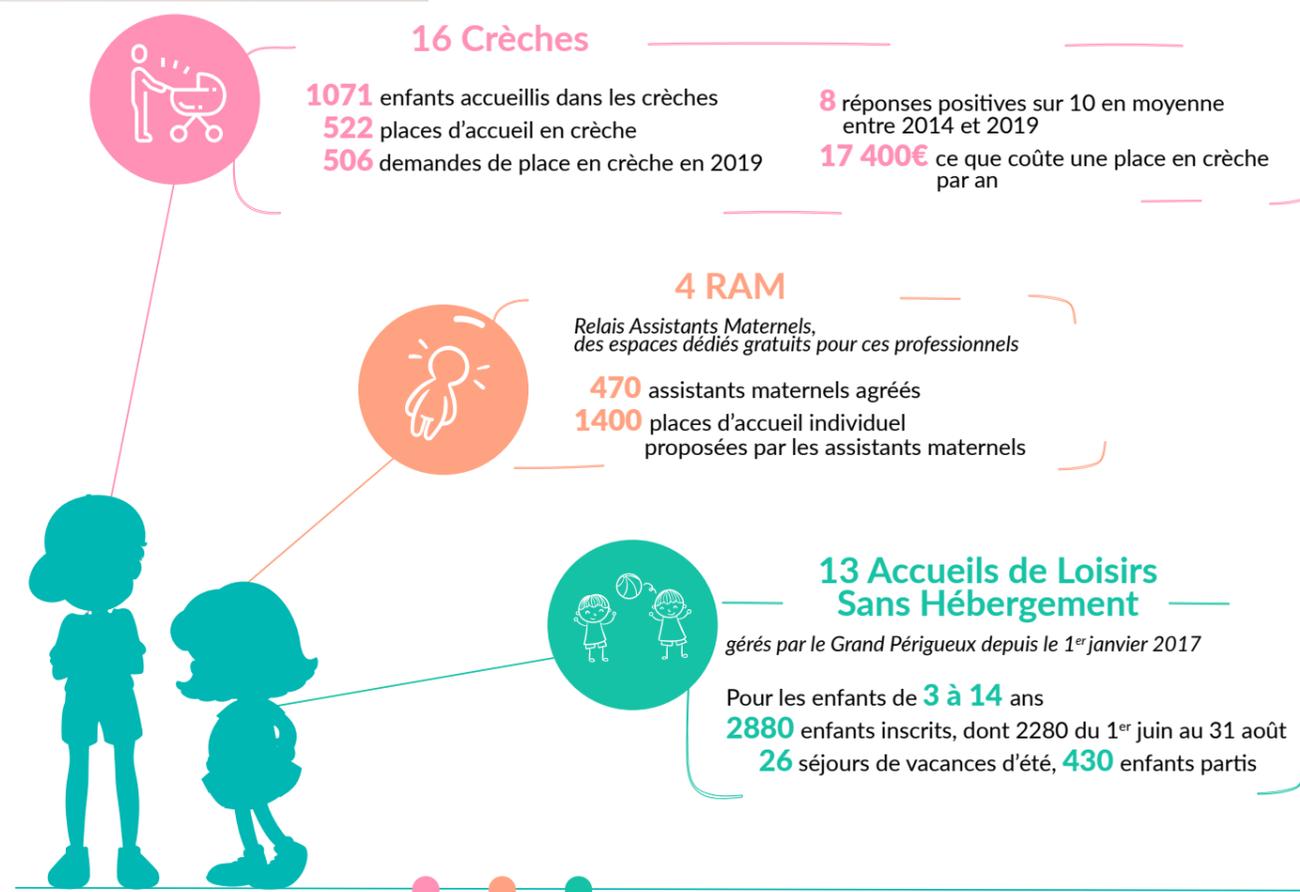
En 2019, côté repas, un partenariat avec la plateforme Manger bio Périgord a été engagé pour fournir fruits, légumes, laitages locaux et bios dans les crèches.

Salle de motricité de la crèche Clos Chassaing

## Centres de loisirs : des thèmes pour grandir en société

Chaque année, un temps fort est consacré à la mixité, à la place des femmes et des hommes dans la société, et au droit des enfants. Des animations inter-centres permettent aussi aux plus jeunes de se retrouver autour d'un thème comme la baignade, les spectacles, les séjours.

Plus de 5000 enfants sont concernés. Ces animations ont pour but de les aider à prendre leur place dans la société. C'est l'orientation au cœur du projet éducatif souhaité par les élus.



Partenaires de gauche à droite : A. Thibal Maziat, Président de la CAF Dordogne ; A. Audi, maire de Périgueux ; J. Auzou, Président du Grand Périgueux, C. Boucaud, vice-présidente du Conseil départemental de Dordogne en charge de la Jeunesse et des Sports ; F. Périssat, Préfet de Dordogne et P. Deguilhem, conseiller régional d'Aquitaine, lors de l'inauguration de la crèche Clos Chassaing le samedi 7 décembre 2019.

## Et demain

### DE NOUVEAUX CENTRES ?

9 communes gèrent également des Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

En 2020, à l'occasion de l'élaboration du nouveau projet de mandat, la question leur sera posée sur le souhait ou non de leur transfert à l'intercommunalité.

# HABITAT

Des logements adaptés aux besoins des habitants comme aux enjeux de demain

Si l'habitat demeure une compétence partagée avec l'Etat, un document cadre la stratégie à déployer à l'échelon local : le Programme Local de l'Habitat, piloté par les agglomérations. En la matière, le Grand Périgueux entend mener une politique intelligente, intégrant développement équilibré du territoire, soutien aux entreprises locales, et accélération de la transition énergétique.

## La création d'un organisme unique : Périgord Habitat

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Office public d'Habitat de Périgueux était transféré à l'agglomération. Un an plus tard, en situation fragile, une procédure était engagée auprès de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social pour consolider son cadre financier. Le plan de redressement fixe alors à 8M€ les subventions d'investissement à engager par Le Grand Périgueux entre 2019 et 2024. En 2019, ce soutien s'est élevé à 650 000€. Autre condition de ce plan d'aide : la fusion de Grand Périgueux Habitat

et de Dordogne Habitat en une seule entité. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ces deux offices, représentant plus de 9000 logements, sont devenus Périgord Habitat à la suite d'un travail mené avec le Grand Périgueux, le Conseil Départemental de Dordogne et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Plusieurs autres Communautés de communes ont adhéré à cette démarche. L'année 2019 a été consacrée à la rédaction des statuts, aux attributions et aux modalités de fonctionnement.

## Faciliter le logement des jeunes

Le Grand Périgueux poursuit le partenariat lancé en 2017 avec la plateforme en ligne **Jesuisun(e) jeune.com**. Ce site met en relation demandeurs et propriétaires afin de permettre aux jeunes, étudiants, apprentis, stagiaires... de bénéficier

d'offres variées pour se loger plus facilement (locations à la nuit, à la semaine, au mois). Sur l'agglomération, il référence ainsi 446 hébergeurs, 4 résidences, 2 bailleurs sociaux...

Visitée + de 40 000 fois depuis sa création, une page est consacrée à toutes les informations utiles sur le Grand Périgueux (contact CAF, Universités, ADII, Transports en commun, CIJ de Périgueux...).

## Aide à la rénovation : un succès !

Derrière le joli nom d'Amélia se cache un dispositif qui facilite le recours aux aides publiques existantes pour tout propriétaire souhaitant rénover son logement. Entre 2012 et 2018, il a démontré son efficacité sur le

terrain avec plus de 500 logements rénovés et plus de 13M€ de travaux injectés dans l'économie locale. Ce succès a incité le Grand Périgueux et ses partenaires à s'engager en 2019 dans un nouveau programme,

**Amelia2, trois fois plus ambitieux** : près de 1500 logements rénovés d'ici 2024. Et rien qu'en 2019, déjà 225 propriétaires ont été accompagnés et 2,4M€ d'aides attribuées.

## Pour une offre sociale large et qualitative

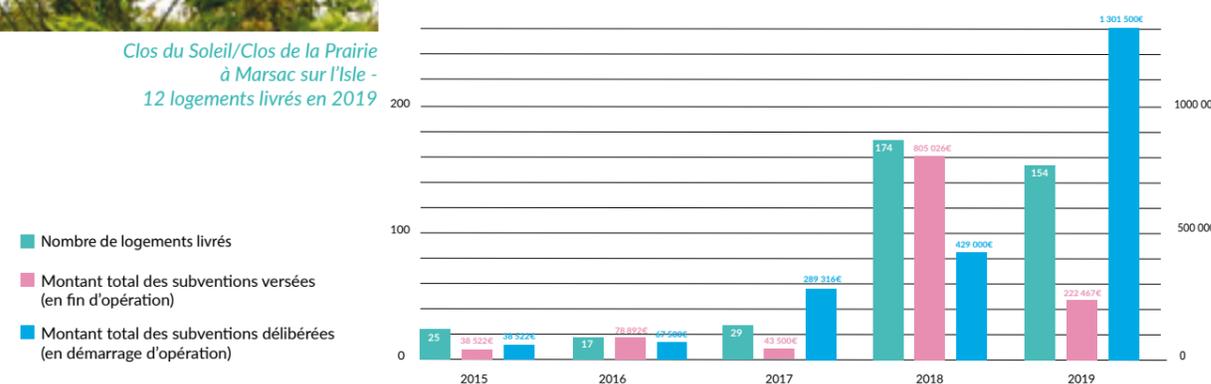
Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat durable, le Grand Périgueux accompagne financièrement la construction de nouveaux logements sociaux (1500€ par logement). En 2019, 142 000€ ont été attribués, soit 153 logements aidés sur Périgueux, Boulazac Isle Manoire, Champcevinel, Sanilhac, mais également dans les centres-bourgs de Coursac et de Sorges et

Ligueux en Périgord. A noter, parmi eux, une expérimentation portée par Domofrance et l'association Halte 24 pour proposer des logements adaptés aux personnes en situation d'exclusion.

Au-delà de la construction, l'agglomération soutient également financièrement la rénovation du parc de logements sociaux : 3M€ en 2019.

## Logements sociaux financés par le Grand Périgueux

Clos du Soleil/Clos de la Prairie à Marsac sur l'Isle - 12 logements livrés en 2019



Les Chabrats à Chancelade - 4 logements livrés en 2019

## En chiffres

### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DURABLE

6 ans > 2017 / 2022

12,7 millions d'euros

4800 ménages supplémentaires sur l'agglomération à terme

198 logements locatifs sociaux à produire par an pour atteindre 100% de la loi SRU

13 % par an des logements vacants remis sur le marché

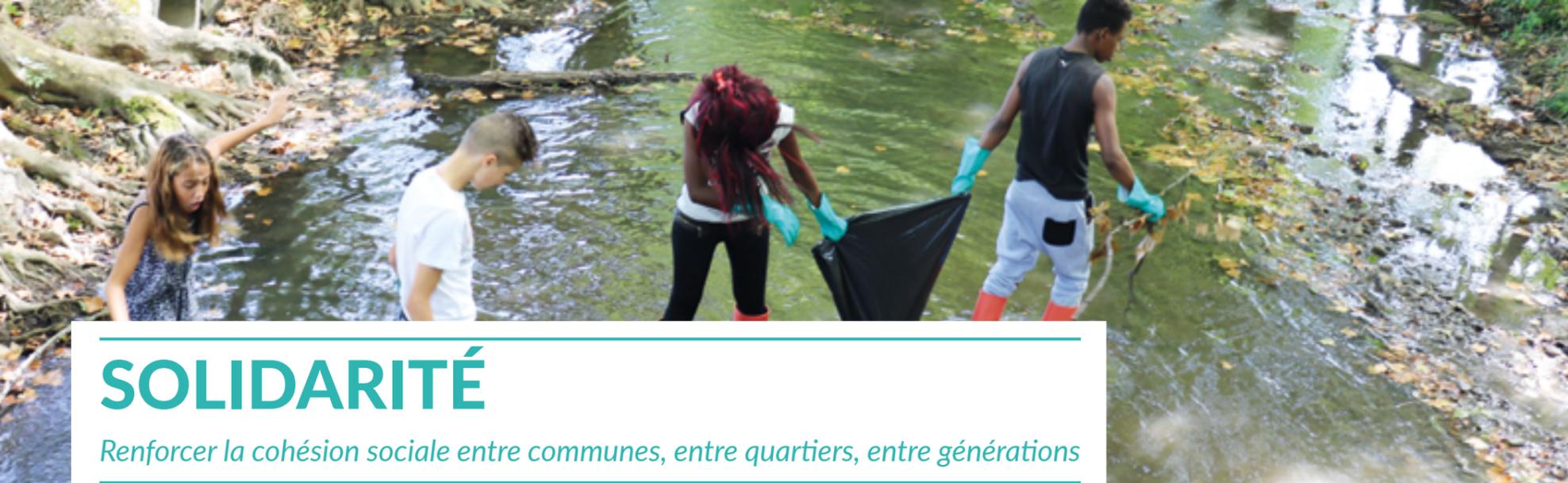
## Et demain

### UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE AU PLUi

Le PLUi, adopté fin 2019, est qualifié « de facteur 5 ». Autrement dit, il couvre 5 problématiques transversales dont l'habitat. Jusqu'en 2022, il suit les orientations fixées par le Programme Local de l'Habitat et les étend (son taux de croissance notamment) jusqu'en 2032.

Une clause de revoyure est prévue en 2026 afin de vérifier la production réelle de logements et d'ajuster si nécessaire les objectifs.

Mais le PLUi impose également des mesures d'urbanisme pour les atteindre.



Un appel à projets a financé de 2014 à 2019, 250 actions portées par près de 60 associations. 600 000€ de subventions versées en faveur de la cohésion sociale (64%), de l'emploi (33%), de l'éducation (18%)... Et ce, en parallèle des projets réalisés dans le cadre des compétences communautaires (« j'apprends à nager » sur les piscines, la plateforme Must pour les déplacements ou encore La fabrique à entreprendre dans le domaine économique).

# SOLIDARITÉ

Renforcer la cohésion sociale entre communes, entre quartiers, entre générations

Le Grand Périgueux se situe au cœur de la Dordogne, le « Pays de l'Homme ». Il a donc placé l'humain au cœur de son projet de mandat 2014-2020 : il mène des efforts tout particuliers en direction des publics en situation de précarité, des personnes âgées, des jeunes. Cette politique se construit en complément de la compétence des communes en matière d'action sociale.

## 6 quartiers inscrits dans un Contrat de ville



## Le CIAS élargit son action

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a intégré l'ACADVS (Association d'Aide à Domicile et de Vie Sociale). Il intervient à plusieurs niveaux : aide à la personne, entretien du cadre de vie, repas à domicile, aide aux aidants ou aux sorties, portage de repas à domicile...

Pour aller encore plus loin, une expérimentation de Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile a été menée avec le Service de Soins Infirmiers A Domicile. Objectif : toujours mieux accompagner la perte d'autonomie. Plus de 90% de l'activité du CIAS concernent des personnes dépendantes, fragilisées.



Plus de 800 bénéficiaires ont aujourd'hui recours aux services du CIAS, une compétence proposée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à l'échelle intercommunale. Le budget se situe autour de 5M€.

## Ici on lutte contre les discriminations !

« Ici on lutte contre les discriminations » : une communication a été lancée pour rendre visibles les structures en capacité d'accueillir et d'orienter les victimes. En parallèle, une formation a été élaborée, avec la police, la gendarmerie, le procureur, le CIDFF, Info droits et France victimes 24. Elles constituent deux exemples des actions menées dans le cadre

du Plan Territorial de Lutte contre les Discriminations 2018-2020. Trois ans avec quatre priorités claires : **l'emploi et la formation** (au niveau du recrutement), **le logement** (choix du locataire), **l'accès au droit des victimes** (droit au traitement égalitaire), **l'exemplarité du Grand Périgueux**.

## Santé : réduire les inégalités

Un nouveau Contrat Local de Santé 2019-2023 a été officialisé en octobre 2019, après un bilan positif du 1<sup>er</sup> contrat (23 actions menées entre 2016 et 2018). Il se décline en quatre axes : **prévention et promotion de**

**la santé, santé mentale, santé environnementale, évaluation.** Pris avec l'ARS<sup>1</sup> et de nombreux partenaires, cet engagement formalise la volonté du Grand Périgueux de réduire les inégalités entre habitants face à la santé.

Exemple : l'Atelier Santé Ville que l'Agglomération coordonne dans ce cadre, assure une information hebdomadaire à plus de 170 structures locales impliquées sur ces problématiques et organise deux rencontres sur 2019.

## Accueillir les Gens du voyage

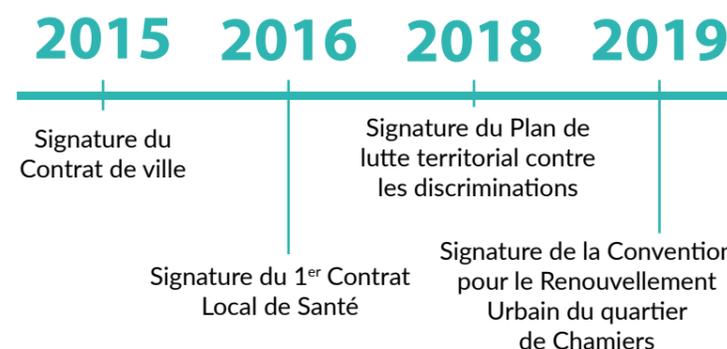
Pour assurer un accompagnement de ces familles, le Grand Périgueux finance le centre social St Exupéry. Grâce à l'arrivée en 2019 de deux médiatrices, près d'une centaine de personnes parmi les plus précaires ont pu en bénéficier. Un nouveau

service a également été lancé : la consultation des consommations en temps réel pour les voyageurs installés sur les aires. En 2019, la fréquentation des 6 aires accueillant les familles du voyage a connu une légère baisse (taux d'occupation

à 44%), avec toutefois une durée de séjour plus longue. Les aires de grand passage, sur Champcevinel et Sanilhac, ont hébergé une douzaine de groupes estivaux.

## En chiffres

### CONSTRUIRE DES ENGAGEMENTS PARTAGÉS ET CADRÉS



## Et demain

### UNE VOLONTÉ DE L'ETAT PROLONGÉE

Les actions de solidarité engagées par le Grand Périgueux le sont dans le cadre du **Contrat de Ville**. Suivi par l'Agglomération, ce document qui structure localement la politique de la ville et l'intervention des différents acteurs dans ces quartiers, a été prorogé par la signature le 17 octobre 2019 d'un Protocole d'engagements renforcés et réciproques. Initialement programmé sur 2014-2020, il s'étendra jusqu'en 2022.

<sup>1</sup> Agence Régionale de la Santé Nouvelle Aquitaine



# RENOUVEAU URBAIN

Emploi, services publics, transports : réinvestir des « morceaux de ville » pour une cohésion sociale durable

Le Grand Périgueux a lancé plusieurs grands projets qui ont vocation à métamorphoser le visage du cœur de l'agglomération : les quartiers de la Gare de Périgueux et de Chamiers, et des passerelles les réunissant. En prenant en compte les besoins sociaux et en permettant à de nouveaux secteurs d'activité de se développer, ils transformeront la vie des habitants dans les prochaines années.

## Périgueux : une action concertée sur la revitalisation du centre-ville

La ville de Périgueux a été retenue dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » lancé par l'Etat pour redynamiser les centres-villes et lutter contre la fracture territoriale. Si la convention a été signée fin 2018 entre 7 partenaires, son organisation s'est réellement mise en place en 2019 avec le déploiement d'un co-pilotage.

19 actions sont inscrites, dont 6 pilotées par le Grand Périgueux : Amelia2, le Quartier d'Affaires avec le Pôle des Services Aliénor

et Digital Valley, le SÎLOT, les deux passerelles (côté Gour de l'Arche ; entre le SÎLOT et la Filature à Périgueux). L'agglomération cofinance également des actions de la ville de Périgueux, de la Maison de l'Emploi ou encore de l'Office public d'Habitat.

Ces opérations répondent à des enjeux de déprise démographique, de précarisation d'une partie de la population, de déclin du commerce de proximité, de vieillissement du parc de logement.

### Avec le soutien de l'Union Européenne

Les quartiers prioritaires sont un des deux axes sur lesquels le Grand Périgueux mobilise des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), l'autre axe étant la transition écologique. L'agglomération intervient en qualité d'organisme intermédiaire pour la gestion des fonds européens dédiés à la Nouvelle Aquitaine et a déposé en 2019 une demande de 1,4M€ en faveur du SÎLOT (deux autres dossiers ont concerné le Pôle d'Echange Multimodal). Entre 2014 et 2019, l'Europe - tous fonds confondus - a investi sur le territoire 6,2M€.



## Le SÎLOT, futur Pôle de l'Economie Sociale Solidaire & des Cultures Urbaines

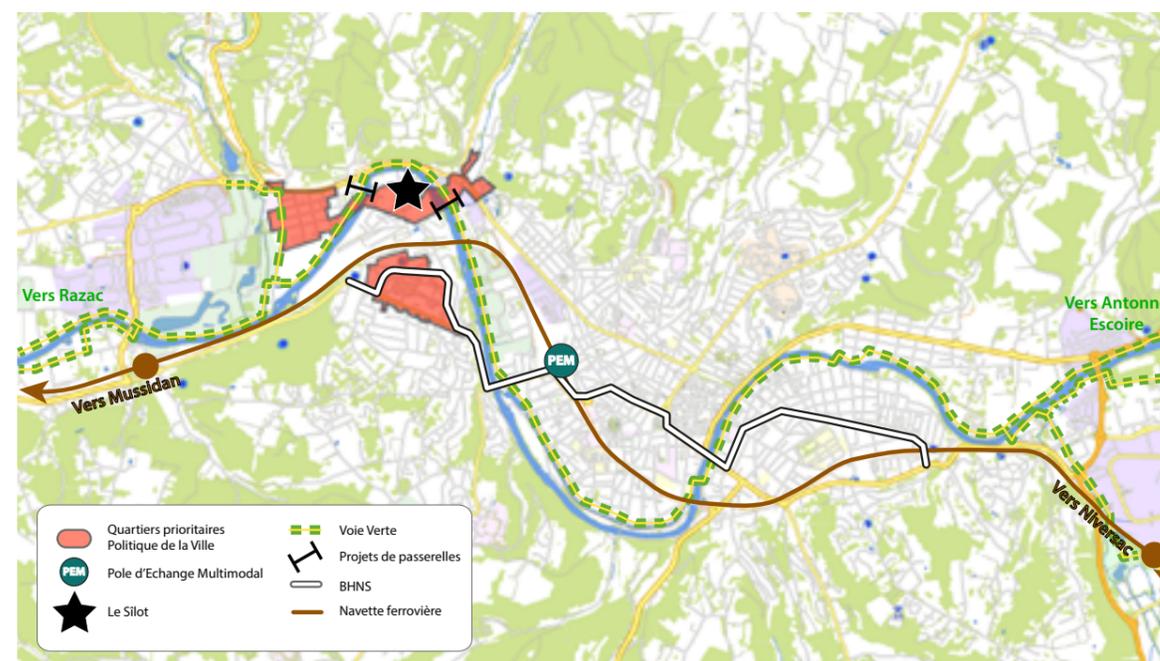
En 2019, un projet architectural a été arrêté sur l'ancien camp militaire de Chamiers, situé au cœur de l'agglomération. Son objet ? Y bâtir un pôle de l'ESS & des Cultures Urbaines, imaginé avec un collectif d'associations et dédié à tous les habitants.

Lieu d'apprentissage et de partage, de mixité sociale et générationnelle, il sera tourné vers les nouvelles pratiques numériques, les innovations durables et les

cultures urbaines. Ce tiers-lieu regroupera parc urbain, espaces de travail partagés, univers de création et d'expression, ressourcerie, restaurant solidaire, etc. avec pour objectif d'offrir toutes ses chances à la jeunesse du Grand Périgueux.

Un travail concerté avec des associations, des élus et des citoyens a permis de donner un nom à cet « ovni » : SÎLOT.

## Un lieu accessible au coeur de l'agglomération



## Quartier du Bas Chamiers : un projet urbain structurant

La convention pluriannuelle pour le Renouveau Urbain du quartier de Chamiers a été signée le 29 mai 2019.

Coordonnée par le Grand Périgueux, cette métamorphose passe par la démolition et la construction de logements sociaux, une requalification des équipements et espaces publics, une dynamique économique. La concertation avec les habitants a nourri ce projet fédérateur qui bénéficie d'un

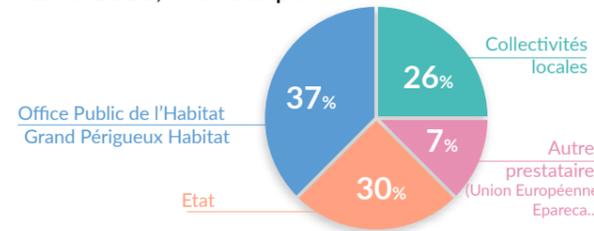
soutien financier inédit en Nouvelle Aquitaine.

Depuis la signature, les travaux du futur Pôle artisanal Cap'Artisans et l'aménagement de la nouvelle place Arnaud-Beltrame ont démarré. La campagne de relogement a été engagée auprès des habitants. Mais c'est surtout l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service, inauguré en décembre 2019, qui donne à voir les changements à venir (page 21).

## En chiffres

### 48M€ POUR LE CADRE DE VIE DU BAS CHAMIER

D'ici 2025, financés par:



## Et demain

### REVITALISER LES CENTRES-BOURGS

Fort de son succès, le programme Amelia2 va dans les prochains mois s'intéresser plus particulièrement aux logements dans les centres-bourgs et centres-villes.

L'habitat est au cœur des préoccupations pour redonner de la vie dans ces centres, avec l'adaptation des logements, les économies d'énergie, le mal-logement et la lutte contre la vacance.

# ENVIRONNEMENT

Investir massivement, à la fois vite et durablement, pour protéger nos ressources

La beauté des paysages, la qualité de vie qu'offre le territoire, les ressources naturelles sont des atouts plus fragiles que jamais et des enjeux d'autant plus prégnants qu'il en va aussi de l'économie locale (elles constituent le socle d'une part majeure des activités). Les élus ont fait de la protection de l'environnement une priorité transversale à l'ensemble de leur action : mobilité durable, aménagement équilibré du territoire, lutte contre la précarité énergétique... Arrêt sur deux exemples, avec la réduction des déchets et la gestion de l'eau.

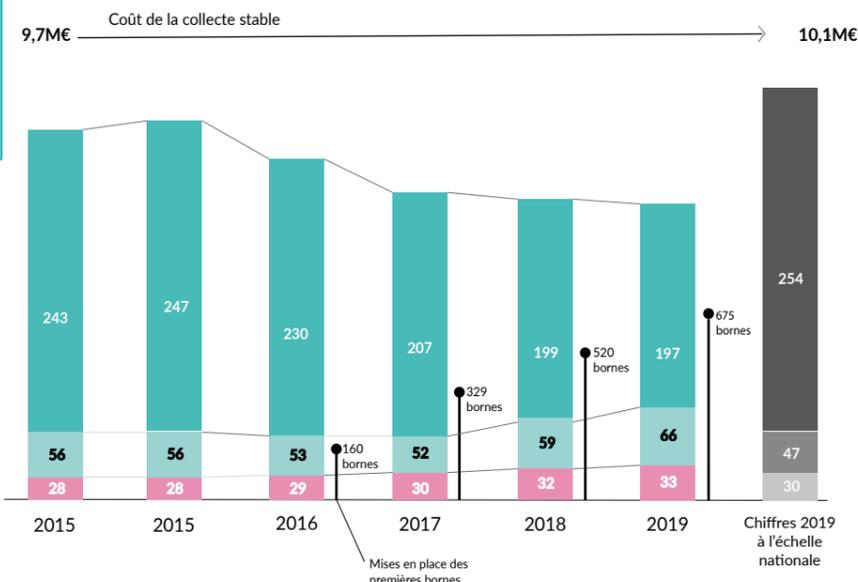
## La gestion des déchets : de profonds changements

Conscient des enjeux et de la profonde mutation de ce secteur, le Grand Périgueux investit massivement.

Moderniser le mode de collecte des déchets ménagers, compenser la hausse exponentielle des coûts de traitement en maîtrisant les coûts de fonctionnement et d'enfouissement et réduire la pénibilité du métier résumant les intentions portées par les élus quand ils ont engagé en 2016 un programme d'investissement

ambitieux : 9M€ pour déployer des bornes enterrées. Sur les 750 prévus pour couvrir le territoire, 675 points de collecte ont été installés dont 155 rien que sur 2019.

La gestion des 9 déchèteries de l'agglomération a été transférée au Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Anciennes et peu adaptées aux nouveaux usages et filières de valorisation, elles font en parallèle l'objet d'études en vue d'une réorganisation territoriale.



## Vers une régie de l'eau et de l'assainissement

En 2019, le Grand Périgueux a préparé le transfert obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, de la gestion de l'eau en milieu urbanisé et de la création d'une régie de l'eau et de l'assainissement. Ce nouveau transfert porte sur les politiques locales de distribution d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et résiduaires urbaines ainsi que de la collecte des eaux pluviales.

Or la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles avait déjà instauré un an plus tôt le transfert obligatoire de la

compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations (GEMAPI). Cette dernière recouvre 4 objectifs : l'aménagement d'une fraction de bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement des cours d'eau ou plans d'eau ; la défense contre les inondations ; la protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Le Grand Périgueux, comme les autres EPCI de la vallée de l'Isle, a décidé de s'appuyer à ce titre sur le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle.

## Un domaine d'expertise partagé à l'international

Désireux d'aller plus loin sur la préservation de l'eau, les élus du Grand Périgueux ont engagé en 2017 une démarche de coopération internationale auprès de la Province Nord Vietnamienne Lao Cai centrée

sur l'amélioration des systèmes d'assainissement. L'agglomération en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Ministère des Affaires étrangères et la Région Nouvelle Aquitaine, a réalisé en

2019 un diagnostic sur la ville de Bac Ha dans le cadre d'une étude pour la mise en place d'un dispositif d'assainissement avec les autorités locales.

**Modernisation des réseaux d'assainissement**  
Ci-contre la création d'un nouveau réseau sous l'Avenue De Gaulle à Coulounieix Chamiers : l'une des 9 opérations sur le système de collecte de la station de Saltgourde relevées dans le cadre de l'appel à projets « réductions des pollutions domestiques » lancé par l'Agence de l'eau Adour Garonne (14M€ HT) et l'un des 2 grands chantiers 2019 en la matière (le 2<sup>e</sup> étant la reprise des réseaux de la RD5E2 dans la zone commerciale de Boulazaac).



## En chiffres

### ASSAINISSEMENT

- 84** km de réseau en 2019, avant le transfert de compétence (820km à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020)
- 29** stations d'épuration sur le réseau du Grand Périgueux, dont 26 gérées en régie
- 12 610** installations individuelles suivies en régie par le SPANC sur les 17 265 du territoire
- 1 100** contrôles de bon fonctionnement et 540 dossiers sur la création d'installations en 2019

## Et demain

### UNE TARIFICATION INCITATIVE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vise à réduire l'enfouissement de 50% des ordures ménagères résiduelles à l'horizon 2025. Pour ce faire, après étude du SMD3, le conseil communautaire a délibéré en 2018 sur la mise en œuvre de la redevance incitative en remplacement de la TEOM : le calendrier fixe son application sur le Grand Périgueux à compter de 2021. Dans ce cadre, un transfert préalable de la collecte des déchets au SMD3 sera étudié en 2020.



# LOISIRS

Des équipements qui participent de la qualité de vie

Le Grand Périgueux gère au quotidien les piscines de l'agglomération, ainsi que la Voie Verte des berges de l'Isle ou encore l'étang de Neufont. Il investit régulièrement pour optimiser ces lieux, les développer et offrir à tous les habitants le meilleur service.

## La Voie Verte, au carrefour du tourisme, des déplacements et des loisirs

Le Grand Périgueux entretient la Voie Verte des berges de l'Isle. Utile pour les loisirs et accessible aux personnes à mobilité réduite, cet équipement offre une alternative à la voiture pour les déplacements maison/travail.

Traversant l'agglomération d'Est en Ouest, il est un tronçon de la véloroute nationale V90 qui reliera à terme le centre de la France aux plages d'Aquitaine.

Au niveau de la voie des Stades à Périgueux il a été emprunté en moyenne près de 700 fois chaque jour en 2019.

## Les offres de loisirs



D'autres itinéraires convergent vers elle : la Voie Verte du Manoire ou encore la Vélo route/Voie Verte de 2km entre Bassillac Auberoche et Périgueux.

## De l'apprentissage de la nage à l'Aquatrekking en passant par le Spa !

Le Grand Périgueux gère 5 équipements aquatiques différents pour mieux répondre aux attentes en la matière. Le centre aquatique de l'Aquacap (193 000 baigneurs en 2019), permet les pratiques de loisirs et santé : baignade, nage, aquagym, détente... Celles-ci ont représenté près de 90% de sa fréquentation. Son espace forme a généré 1/3 des recettes.

La piscine Bertran de Born, réservée au sport aquatique organisé, aux apprentissages et perfectionnements de la nage, a reçu 67 000 visiteurs. L'agglomération dispose enfin de 3 piscines estivales : Marsac sur l'Isle (16 000 nageurs), Saint-Laurent sur Manoire (3 000 nageurs) et depuis 2017 Sorges et Ligeux en Périgord (8 000 nageurs).

7M€ HT vont être investis pour construire une nouvelle piscine face à la gare de Niversac, qui remplacera la piscine estivale de Saint-Laurent, vétuste. Avec ses 10 000m<sup>2</sup> et ses 5 lignes d'eau couvertes, elle facilitera l'accès à l'apprentissage de la nage pour nombre d'écoles et de collèges. Les travaux débiteront en 2020, pour une exploitation prévue en 2022.



## Liberté d'accès pour la base de loisirs de Neufont

L'accès à la base de loisirs de Neufont est gratuit depuis 2019. En 2017, le Grand Périgueux a intégré dans son patrimoine ce site (1200 visiteurs en moyenne chaque jour l'été). Du fait de ses spécificités d'exploitation, il en a confié la gestion à l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux. Un programme prévoit 2M€ de travaux pour agrandir le lac, améliorer l'espace guinguette et le camping. 240 000€ ont été investis en 2019.

## Un soutien attentif aux associations sportives

En 2019, près de 200 000€ ont été alloués à des associations sportives locales. Pour encourager le développement de la pratique sportive, le Grand Périgueux soutient un club dans chaque commune de l'agglomération, dont le choix relève d'une délibération des conseils municipaux. Du canoë à la pétanque en passant par le tennis de table ou le football, cette aide concerne ainsi plus de 4000 licenciés.

## En chiffres

### LES PISCINES

- 5 équipements, dont l'Aquacap (2 300 000 visiteurs en 10 ans)
- 288 000 baigneurs
- 4,99 € le coût social par baigneur (moyenne nationale : 5,37€\*)
- 45 000 le nombre de scolaires accueillis
- 1/3 des recettes générées par les activités

## Et demain

### LES CHEMINS DE RANDONNÉE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Grand Périgueux devient officiellement compétent pour l'entretien des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Mais dès 2018 et 2019, des travaux à hauteur de 82 000€ ont été réalisés sur les chemins du sud (pose de balises, de flèches, de cartographies). La partie nord est à son tour concernée par ces aménagements. L'entretien des 1 000km de chemins représentera un budget de 100 000€ HT par an.

\* Source Association Nationale des Elus en charge du Sport



1 boulevard lakanal - BP 70171  
24019 Périgueux Cedex

05 53 35 86 00

[contact@grandperigueux.fr](mailto:contact@grandperigueux.fr)

[www.grandperigueux.fr](http://www.grandperigueux.fr)

---

Mise en page : Service Communication

Rédaction : Service Communication

Impression :  Imprim'Périgord - Boulazac 

Photographies et illustrations : Stéphane Monsérant, Guillaume Saramito, Jonathan Barbot, Denis Nidos, Arnaud Loth,  
Jean-François Tremege, SCAPA Architectes associés EURL Schurdi-Levraud Architecte,  
Freepik.com, Service Communication

---